



Les prairies naturelles, alliées des éleveurs !

Dans un contexte de changement climatique, les prairies naturelles apparaissent comme des surfaces à reconsidérer : économes en travail et en intrants, elles possèdent beaucoup d'atouts. L'établissement public du Parc national travaille avec les agriculteurs volontaires à un programme d'implantation à partir de leurs propres parcelles.

Les prairies temporaires, souvent appréciées pour leur productivité, doivent être entretenues (intrants, renouvellement régulier) du fait qu'elles ne se composent que de quelques espèces. Au contraire, les prairies naturelles peuvent abriter plus d'une centaine de plantes et produire durablement du foin. En ce sens, elles présentent de nombreux atouts : économie en travail, intrants et semences, qualités nutritionnelles et sanitaires, réservoirs de biodiversité, résilience aux aléas climatiques et création de paysages typiques.

Afin de mieux les connaître et de les multiplier, le Parc national lance ce printemps un programme de récolte et d'implantation de prairies naturelles avec l'aide d'une stagiaire en dernière année d'école d'agronomie.

Les agriculteurs volontaires choisissent une « prairie source » avec une grande biodiversité et dont la productivité est bonne. Un inventaire floristique complet est réalisé sur cette prairie pour connaître les espèces qui vont être récoltées. Puis, une « parcelle receveuse » est identifiée, avec des caractéristiques pédologiques similaires, pour recevoir les semences de la « prairie source ».

Deux méthodes de récolte et d'implantation

La première méthode de récolte consiste à faire du foin sur la « prairie source », avec du matériel agricole classique. Cette opération s'effectue préférentiellement très tôt le matin, à la rosée, pour que les graines « collent » au foin et ne se perdent pas pendant les différentes opérations. Le jour même, le foin est tapissé sur la « parcelle receveuse », par exemple, par paillage. Les graines vont ensuite se semer par gravité, le foin les protégeant du soleil et de la sécheresse.

La seconde méthode consiste à faucher et andainer la « prairie source ». Les andains sont moissonnés, afin de récolter les graines de la prairie. Cette méthode présente l'avantage de conserver le foin de la prairie source pour l'éleveur. Les graines récoltées sont ensuite semées soit avec un semoir classique ou à la volée.

Le principe de ces deux techniques est de récolter les graines d'un maximum d'espèces. Un suivi est



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières



prévu au cours des deux premières années au minimum, pour observer les résultats obtenus.
Cette démarche doit permettre aux exploitants d'obtenir une flore qui répond à leurs objectifs. Le choix des parcelles et des itinéraires techniques sera donc adapté à chaque exploitation.
Un agriculteur du mont Lozère a réalisé des essais en 2020. Cette année, 10 autres agriculteurs sont intéressés par la démarche.
Un autre objectif est de constituer une « boîte à outils » accessible à tous, basée sur des retours d'expérience documentés.

Afin de donner plus de robustesse à cette boîte à outils, le Parc national invite tous les agriculteurs intéressés par cette expérimentation à contacter : **Lise Merlin au 06 16 59 05 86 ou par mail : lise.merlin@cevennes-parcnational.fr.**